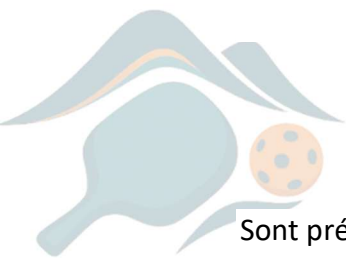


Conseil d'administration du Club de Pickleball
de Deux-Montagnes (CPDM)

PROCÈS -VERBAL

Date : Mercredi 22 octobre 2025
Heure : 10h00
Lieu : ██████████
Deux-Montagnes (Québec)



Sont présents :

CPDM

- Denis Berthelette Président
- Robert Rocheleau Vice-président
- Luc Bouchard Trésorier
- Sylvie Charbonneau Directrice
- Ghislain Guindon Secrétaire

Absences :

Aucune

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCES

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 10h30. Ghislain Guindon agit à titre de secrétaire. Le président constate le quorum et déclare la réunion régulièrement et validement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,
Il est proposé par Luc Bouchard
Appuyé par Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu d'adopter l'Ordre du jour qui suit :

- 1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 20225
- 2- Choix final du nom du groupe de Pickleball de Deux-Montagnes
- 3- Adresse civique du groupe de Pickleball et adresse courriel
- 4- Ouverture du compte bancaire
- 5- Horaires & emplacements et gestion des disponibilités
- 6- Bilan des inscriptions, nombre limite de joueurs et liste d'attente
- 7- Tarification
- 8- Joueur invité
- 9- Statuts & règlements
- 10- Varia
 - Assurances
 - Système de réservation
 - Appel à tous proposition de Logo et slogan - création d'une page Facebook
- 11- Levée d'assemblée



Adoptée

3- ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 OCTOBRE 2025

Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyée par Sylvie Charbonneau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 2025.

Adoptée

4-CHOIX FINAL DU NOM DU GROUPE DE PICKLEBALL DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par Robert Rocheleau

Appuyée par Luc Bouchard

Et unanimement résolu d'adopter le nom de ***Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM)***.

Adoptée

5- ADRESSE CIVIQUE ET ADRESSE DE COURRIEL DU CLUB

Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyée par Ghislain Guindon

Et unanimement résolu de désigner l'adresse du ***Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM)*** au 982 rue Ronsard, Deux-Montagnes, Qc, J7R 6N2 (Domicile de Luc Bouchard) et de mandater Luc Bouchard pour créer l'adresse mail : CPDM@gmail.com

Adoptée

6-OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyée par Sylvie Charbonneau

Et unanimement résolu de mandater le trésorier, Luc Bouchard, pour ouvrir un compte bancaire auprès de la Caisse Desjardins St-Eustache-Deux-Montagne, située sur le boulevard des Promenades à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

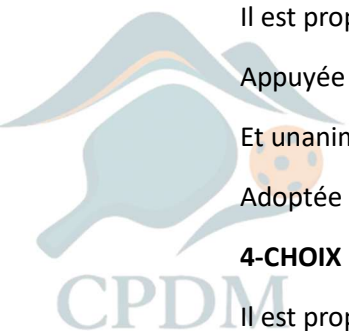
Ledit compte bancaire requerra la signature de deux membres du conseil d'administration parmi les trois postes suivants :

Le Président, actuellement Denis Berthelette

Le Vice-président, actuellement Robert Rocheleau

Le Trésorier, actuellement Luc Bouchard

Adoptée



7- HORAIRES, EMPLACEMENTS ET GESTION DES DISPONIBILITÉS

Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyée par Ghislain Guindon

Et unanimement résolu de mandater la directrice Sylvie Charbonneau et le secrétaire Ghislain Guindon pour effectuer auprès des membres du club, un sondage visant à connaître en fonction des plages horaires et des emplacements, leurs préférences pour un maximum de **deux (2) choix** possible. Cette option sera privilégiée en attendant la mise en place d'une plateforme de réservation en ligne.

Adoptée

8- BILAN DES ADHÉSIONS, NOMBRE LIMITE DE JOUEURS ET LISTE D'ATTENTE

Le secrétaire dresse le bilan ci-dessous des adhésions en date du 22 octobre 2025 :

Résidents : 47 membres

Non-résidents : 6 membres

Total : 53 membres

Compte tenu du nombre restreints des aires de jeu

il est proposé par Luc Bouchard

Appuyé par Robert Rocheleau

Et unanimement résolu, de limiter le nombre total de joueurs à 60. Le ratio minimum pour les résidents de Deux-Montagnes est fixé à 50 membres et le nombre de membres non-résidents peut atteindre un maximum de 10 membres. Le nom des personnes qui déposeront leurs candidatures une fois la limite de joueur atteinte, sera placé sur une liste d'attente. Nonobstant le rang de la personne qui devient éligible, les candidatures des résidents de Deux-Montagnes seront privilégiées.

Adoptée

9- TARIFICATION

Il est proposé par Ghislain Guindon

Appuyée par Denis Berthelette

Et unanimement résolu de fixer le montant de la cotisation annuelle à 60\$ par année pour les résidents de Deux-Montagnes et de 75\$ par année pour les non-résidents.

Adoptée



10- STATUTS & RÈGLEMENTS

Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyée par Sylvie Charbonneau

Et unanimement résolu de mandater Robert Rocheleau et Ghislain Guindon pour effectuer une revue de lecture de Statuts & règlements d'autres Clubs / Associations et de proposer au CA, une ébauche de ce que pourrait être les statuts et règlements de notre club.

Adoptée

11- VARIA

• ASSURANCE

Le CA confie le mandat à Denis Berthelette d'obtenir des informations relatives aux coûts, au fonctionnement et aux bénéfices / garanties du régime d'assurance de la Fédération québécoise de Pickleball et de présenter ses recommandations.

- SYSTÈME DE RÉSERVATION

Sur proposition de Luc Bouchard et appuyé par Ghislain Guindon le mandat est confié à Denis Berthelette et Sylvie Charbonneau d'effectuer une analyse des meilleurs systèmes de réservation de plages de jeu (ex Spond) et de présenter leurs recommandations

- APPEL À TOUS PROPOSITION DE LOGO DU CLUB ET CRÉATION D'UNE PAGE FACEBOOK

Ghislain Guindon est mandaté à lancer auprès des membres un concours visant à doter le club d'un logo et à faire un appel à tous auprès des membres visant à identifier une personne responsable de créer la page Facebook du club et en assurer la mise à jour.

12-LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé,


Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyée par Sylvie Charbonneau

Et unanimement résolu que la présente assemblée est levée à 11 :15.

Adoptée

Le président,
Denis Berthelette



Le secrétaire,
Ghislain Guindon